

Commission permanente du 26 janvier 2018

Gare de Vitry-le-François : la Région s'engage dans la définition du nouveau Pôle d'Échanges Multimodal

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 26 janvier 2018, placée sous la présidence de Jean Rottner, a adopté le protocole pour la création du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de la gare de Vitry-le-François.

Avec plus de 210 000 voyageurs en 2016, la Gare de Vitry-le-François est une gare de proximité essentielle à l'équilibre et au développement local du sud-est marnais. Carrefour ferroviaire des deux lignes TER Reims – Chaumont – Dijon et Vallée de la Marne, elle est aussi un lieu d'interconnexion entre les lignes du réseau scolaire régional et du réseau urbain Vitry Bus. A l'heure actuelle, la gare de Vitry-le-François est confrontée à des difficultés d'accessibilité aux services de transports proposés.

C'est dans ce contexte qu'une démarche partenariale entre la Région Grand Est, la Ville de Vitry-le-François, SNCF Réseau et SNCF Mobilités a été initiée afin de définir les aménagements nécessaires permettant d'offrir aux usagers et habitants, un quartier gare attractif et facile d'accès.

Ce Pôle d'Échanges Multimodal aura pour objectif de redonner une place importante au quartier gare et notamment de faciliter les déplacements. Il repose ainsi sur deux grands principes :

- la requalification urbaine du secteur gare,
- la création d'aménagements favorisant l'intermodalité et l'accessibilité (gare routière et urbaine, pistes et stationnements pour les vélos, circulations piétonnes, etc.).

Ce projet donnera lieu à la création d'un nouveau parking, d'une gare routière, d'une voirie urbaine, et d'aménagements paysagers, sur une superficie totale de 22 000 m². Sa réalisation ainsi que sa mise en service sont prévues pour une période de 3 ans (2018 – 2020).

Des études vont être réalisées notamment sur la faisabilité et les modalités de mise en œuvre de la création d'un parking et de la reconfiguration des abords de la gare et de la gare routière, afin d'accueillir les transports scolaires régionaux mais aussi les autocars grandes lignes. Ainsi, ce nouveau projet viendra compléter une première réalisation d'aménagements du parvis de la gare (2007 – 2008) qui a déjà permis la création d'un parvis piétonnier, de stationnements automobiles et d'un arrêt de bus urbain, dans le cadre de l'arrivée du TGV à Vitry-le-François.

Cet engagement aux côtés de la Ville vient confirmer tout l'attachement que la Région Grand Est porte au territoire vitryat et à la ligne TER Vallée de la Marne, chaînon majeur dans le maillage ferroviaire Est – Ouest de notre région.

La Région Grand Est œuvre au quotidien pour faciliter les déplacements de ses habitants et favoriser leur mobilité. C'est pourquoi, en 2018, un budget de 867 millions d'euros est attribué aux transports, dont 154 millions pour notamment moderniser les infrastructures et aménager les gares du territoire.